AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-6-73 537845

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Abonnement annuel : 30 F

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 153 de JUIN 1973 N° 15/12 juin 1973

VIGNE

Mildiou de la vigne :

Etant donné la vitesse à laquelle les pousses se développent il sera prudent de placer un traitement, en le retardant le plus possible, lors de l'approche d'une période pluvieuse.

Il reste entendu que des orages locaux, qui peuvent nous échapper, nécessitent un renouvellement de la protection, sans attendre un avis de notre part.

Oïdium :

Bien que ce champignon ne se soit guère manifesté jusqu'à maintenant il convient de rester vigilant et d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie visant le mildiou.

Vers de la Grappe :

Il semble que ceux-ci soient rares et ne justifient aucune intervention pour l'instant. Ceci est encore plus vrai dans les vignobles ayant déjà reçu des insecticides destinés à lutter contre la pyrale.

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du pommier :

De nouvelles taches de tavelure doivent apparaître à partir du 15 juin;la protection des arbres doit être maintenue jusqu'à la fin du mois, en particulier dans les vergers où la maladie est présente.

Araignées rouges :

Notre avis du 25 mai conseillait en verger contaminé, une intervention dans la première semaine de juin.

Dans les autres vergers il est recommandé de rechercher la présence éventuelle des araignées rouges par un examen minutieux des bouquets foliaires, les nouveaux foyers sont en effet maintenant facilement décelables.

Carpocapse des pommes :

Les sorties de papillons sont journalières depuis le 1er juin ; les premières pontes ont été observées le 6 juin. En secteurs chauds, (Vallée de la Marne, Aube ...) une intervention devra être envisagée entre le 15 et le 20 juin. Dans les Ardennes prévoir cette protection entre le 20 et le 25 juin.

GRANDE CULTURE

Mineuse des feuilles du blé :

Dans de nombreux secteurs des dommages sont actuellement observés sur l'extrémité d'une ou de plusieurs feuilles des blés (partie supérieure de la feuille minée par un ou plusieurs vers atteignant 5 à 6 mm de longueur).

Il s'agit de larves d'une petite mouche, se manifestant très occasionnellement et du genre Domomyza.

Si ces attaques attirent vivement l'attention, elles sont par contre rarement dommageables et ne justifient pas d'intervention.

Mildiou de la pomme de terre :

Le feuillage des pommes de terre s'est très rapidement accru depuis le traitement recommandé par notre avis du 1er juin.

Compte tenu de la période instable que nous traversons actuellement et en raison de taches probables disséminées dans les cultures (suite aux contaminations des pluies de fin mai-début juin) il est conseillé de renouveler la protection avant le 16 juin.

Tordeuse du pois :

Il est conseillé de réaliser un traitement contre la tordeuse du pois pour le 18 juin. sur toutes les variétés. Seuls des pois très tardifs, dépourvus de gousses au 14 juin ne sont pas justiciables du traitement.

Il est rappelé que sur les cultures de pois en pleine floraison il ne doit être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

Cette même prescription vise également les cultures n'étant pas à ce stade de végétation, mais renfermant des plantes adventices en fleurs.

Les Ingénieur chargés des Avertissements Agricoles,

R. PARIS - H. de MEIRLEIRE
A. GODIN.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne

J. DELATTRE.